

Villes et Villages fleuris Concours départemental 2016



LAUREATS

Villes et Villages fleuris

Le jury départemental de fleurissement composé de Madame Bernadette GARNIER, Conseillère Départementale, et Monsieur Jérôme BOITELET, Comité Départemental de Tourisme de l'Aube, a parcouru le département du 18 au 21 juillet afin de visiter 4 communes et 43 particuliers.

A l'issue de cette tournée, les communes de

- ⊗ **Assenay**
- ⊗ **Savières**
- ⊗ **Villeloup**
- ⊗ **et Ville-sur-Arce**

obtiennent le 1er prix départemental et se voient proposées au jury commun Région/Département en vue de l'obtention d'une 1ère fleur. Elles seront visitées par ce jury en juillet 2017.

Suite à la visite du jury commun Région/Département du 6 juillet 2016, la commune de

- ⊗ **La Vendue-Mignot**

reçoit un prix d'encouragement.

1^{ère} catégorie : Maisons fleuries

- ⊗ 1ère : M. Claude FRIONNET – 4, rue de la Planchatte à RILLY-SAINTE-SYRE
- ⊗ 2ème : Mme Chantal POINSOT - 20, rue des Anciens Combattants à LAGESSE
- ⊗ 3ème : Mme Nadine POINSOT – 4, rue du Guet Joly et à LAGESSE
- ⊗ 4ème : Mme Josépha CORTIAL – 5, rue de la Colline à BUCHERES
- ⊗ 5ème ex aequo : M. Pierre JACQUART – 3, rue des Templiers à DIENVILLE
- ⊗ 5ème ex aequo : Mme Nicole MARQUANT – 10, grande rue à VILLE-SUR-ARCE
- ⊗ 7ème : M. Jean-Pierre MAYMARD – 9, rue des Violettes – la Vallotte à LAVAU
- ⊗ 8ème ex aequo : Mme Liliane BRIET – 38, rue Principale à AULNAY
- ⊗ 8ème ex aequo: Mme Espérance PACHECO – 1, rue de la Liberté à CHAPELLE-VALLON
- ⊗ 10ème ex aequo: M. Louis MENNETRIER – 9, rue de la Fontaine à CUNFIN
- ⊗ 10ème ex aequo: M. Jean-Marie HIERNARD – rue du Mont Royal à NEUVILLE-SUR-VANNE
- ⊗ 12ème ex aequo : M. Denis BURGAIN – 2, rue Chemin Bruyant à CELLES-SUR-OURCE
- ⊗ 12ème ex aequo : Mme Agnès DOUSSOT – 1, impasse des Tonneliers à LOCHES-SUR-OURCE
- ⊗ 12ème ex aequo : M. Claude BRULE – 5, rue Bartholdi à SAINT-ANDRE-LES-VERGERS
- ⊗ 15ème ex aequo : Mme Marie-Alice LA LUNA – 45, rue Pierre Brossolette à ROMILLY-SUR-SEINE
- ⊗ 15ème ex aequo : M. Marcel TRIOLET – 45, rue de Couailles à VILLENAUXE-LA-GRANDE
- ⊗ 17ème : M. Jean-Claude FUHRMANN – 2, allée du Bois à BRIENNE-LE-CHATEAU
- ⊗ 18ème ex aequo : M. Jacky SICRET – 16, route de Nozay à ARCIS-SUR-AUBE
- ⊗ 18ème ex aequo : M. Jean-Marie MARTIN – 31, avenue de la Gare à ERVY-LE-CHATEL
- ⊗ 20ème : M. Gérard LENOIR – 18, rue du Noteau à SAINT-LYE
- ⊗ 21ème : Mme Evelyne BEAURIEUX - 11 rue du Bois à BAILLY-LE-FRANC

2EME CATEGORIE : CONCOURS DES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES (CAVES DE CHAMPAGNE, OFFICE DE TOURISME, HEBERGEMENTS, MUSEES...)

HORS CONCOURS : Restaurant l'Assiette Vallée de l'Aube - Impasse du Presbytère à NOGENT-SUR-AUBE

- ⊗ 1ère : Champagne Lhuillier – 11 bis rue de l'école à FONTETTE
- ⊗ 2ème : Jardin du vendangeoir – Mme Claudie BILLET - 15 rue du Bas de Lingey à AVIREY-LINGEY
- ⊗ 3ème : Cave de champagne Château de Bligny – Chemin de la Brisatte à BLIGNY
- ⊗ 4ème : Jardin botanique – M. Michel BECARD – Rue du Château de Bligny à MESNIL-SAINT-LOUP
- ⊗ 5ème ex aequo : Restaurant « Le Céladon » - Avenue de la République à CRENEY-PRES-TROYES
- ⊗ 5ème ex aequo : Ferme de la Gloire Dieu – La Gloire Dieu à COURTERON
- ⊗ 7ème : Cave de champagne Torchet – 14, rue Saint-Vincent à VILLENAUXE-LA-GRANDE

- ⊗ 8ème : Camping de l'Île Cherlieu – rue de Châlons à ARCIS-SUR-AUBE
- ⊗ 9ème : Hôtel-Restaurant « Le Pan de Bois » - avenue du Maréchal Leclerc à BREVIANDES
- ⊗ 10ème : Camping municipal « Le Bout de la Ville » – Rue des Grèves à MERY-SUR-SEINE
- ⊗ 11ème : Camping municipal – Rue Villiers aux Choux à NOGENT-SUR-SEINE

3EME CATEGORIE : CONCOURS DES ETABLISSEMENTS A CARACTERE INDUSTRIELS, RURAL OU COMMERCIAL (FERMES, MAISONS DE RETRAITE, COMMERCES...)

HORS CONCOURS : M. Michel BERTHOLLE – 7, rue de la Lauchère à EGUILLY-SOUS-BOIS

- ⊗ 1er : M. Michel LEJEUNE – Ferme du Château, Hameau de Brantigny à PINEY
- ⊗ 2ème : M. Marcel AMBLARD – 6, rue de la Garenne à EGUILLY-SOUS-BOIS
- ⊗ 3ème : Mme Sylvie ROBERT – 31, rue Principale à AULNAY
- ⊗ 4ème : M. Yvon BAGUET – 24, rue Pierre Murard à VILLEMoyenne
- ⊗ 5ème : Mme Marie-Madeleine NIEPS – 23, rue principale à CRESANTIGNES
- ⊗ 6ème : SCEA GANDON – 10, rue Roger Salengro à MARIGNY-LE-CHATEL
- ⊗ 7ème : Les Hauts d'Armanche (maison de retraite) – 7, rue Saint-Pierre à ERVY-LE-CHATEL
- ⊗ 8ème : Résidence Pierre d'Arcis (maison de retraite) – 2, rue des Murs à ARCIS-SUR-AUBE

PRIX SPECIAL DU JURY

- ⊗ Parc d'attractions NIGLOLAND à DOLANCOURT prix spécial de la diversité de la décoration florale et arbustive
- ⊗ Moulin de Dosches à DOSCHES prix spécial pour leurs actions pédagogiques et de sensibilisation à la biodiversité